



OFFRE D'EMPLOI

Employé à l'accueil (H/F/X)

Le Beau Vallon :

- Un **partenaire de référence** en psychiatrie et en santé mentale
- Une dynamique orientée vers le **rétablissement** et qui place le **patient au centre**
- Un cadre de travail qui permet d'offrir des **soins de qualité**
- De nombreuses **formations** pour rester à la pointe des connaissances
- Un travail en **équipe pluridisciplinaire** dans une ambiance conviviale
- Une grande attention portée au **bien-être du personnel**
- Un **parking gratuit** et un **accès facile** et rapide, y compris en transport en commun

RÔLES ET RESPONSABILITES

Dans ce cadre, l'**Employé à l'accueil (H/F/X)** sera amené à :

- **Accueillir et orienter** les patients, les visiteurs et le personnel vers le service adéquat ;
- Répondre, relayer ou transmettre les **appels téléphoniques** entrants et sortants ;
- **Relayer les informations** importantes vers les services adéquats ;
- **Gérer le courrier** de l'institution ;
- Réaliser des **tâches de secrétariat et travail administratif** de base ;
- ...

PROFIL:

Le candidat au poste devra impérativement :

- Disposer d'une **formation orientée Administration et Réception** ;
- Disposer d'une **expérience** significative dans domaine de l'accueil ;
- Avoir un très **bon niveau informatique** et maîtriser des logiciels de bureautiques courants ;
- Avoir une **bonne orthographe et une bonne capacité de rédaction** ;
- Savoir utiliser les **fonctionnalités du standard téléphonique** ;
- Être **accueillant, respectueux, empathique** au téléphone et en public ;
- Être **autonome, intègre, organisé, rigoureux et respectueux** des patients, des familles, des tierces personnes et du personnel en toutes circonstances.

NOTRE OFFRE:

- Une **prise de fonction rapide** dans le cadre d'un **contrat à durée indéterminée avec clause de projet 600*** ;
- Une fonction à **temps partiel (30h/ semaine)** réparti comme suit : du lundi au dimanche de 7h00 à 14h00 et de 14h00H à 21h00 ;
- Un salaire basé sur la **catégorie 10** (barème IFIC - CP 330.01.10) assorti de **chèques-repas** ;
- Une **reprise des années d'ancienneté** dans une fonction équivalente ;
- Des **jours de congés maison et d'ancienneté** (jusqu'à 9 jours selon l'ancienneté) supplémentaires aux congés légaux et jours fériés ;

*Ce contrat vise à remplacer un employé qui se forme à un autre métier et ne devrait donc pas reprendre sa fonction initiale. Mais, en cas de cessation des cours ou d'échec dans ses études, l'employé remplacé reprendra immédiatement ses fonctions, entraînant la fin du contrat CDI de la personne recrutée pour ce remplacement.

COMMENT POSTULER?

Toute personne intéressée par ce poste et correspondant au profil est invitée à envoyer sa candidature (CV et lettre de motivation) par mail à l'attention du Département des Ressources Humaines & Communication à l'adresse recrutement@beauvallon.be **avant le 25/06/2025.**

Pour plus d'informations sur nos avantages, rendez-vous sur notre [site](#)

